



Aide financiere envers mes parents, modalités et précisions

Par Visiteur

Bonjour;

mes parents ont besoin d'une aide financiere, nous sommes 8 enfants dont un decede. ma question est la suivante

est ce que tous les enfants doivent participer et mon neveu(fils de mon frere decede)aussi obligatoirement; ou ils ne le sont pas.Et est ce que l'on peut s'arranger entre nous sans passer par le J.A.F.?

Si vous pouvez me donner un peu d'explication ou un site ou je pourrais bien me renseigner.

Merci beaucoup

Par Visiteur

Bonjour Madame

Dans quelle mesure vos parents ont besoin financièrement de vous?

Est ce que tous les enfants sont d'accord pour participer?

Cordialement

Par Visiteur

Mes parents ont besoin de nous pour leur chauffage
et mon frere et soeurs sont d'accord de participer

Par Visiteur

Bonjour Madame

Dans ce cas puisque vous semblez pouvoir dialoguer avec vos frères et soeurs, ce n'est pas nécessaire de passer par le JAf surtout que l'aide financière que vous souhaitez offrir à vos parents n'est pas une aide à visée alimentaire. De ce fait participent les enfants qui sont d'accord et ce chacun à hauteur de leurs possibilités.

Cordialement